

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

156637

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

7342

Société :

RASM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHOUKI HASSAN

Date de naissance :

27/02/1968

Adresse :

Tél. :

06 61 32 80 52

Total des frais engagés : 1761,00

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

CHOUKI HASSAN

Age :

Nom et prénom du malade :

Conjoint

Lui-même

Enfant

Lien de parenté :

Remplacement Achtique

Nature de la maladie :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atté médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASAB

Le : 09/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/04/2013	CO	650 DH	650 DH	INP : 10112537106 CACHET DU MÉDECIN INPE 0-66945353

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
INPE	01/01/13	943,00

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

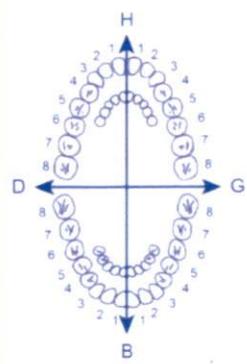
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

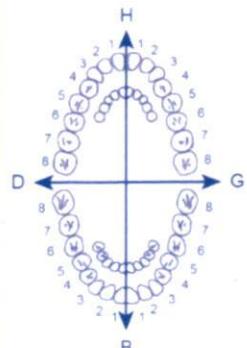
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	35533411
G	11433553	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Therapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Dr Nahid ERRABOUN
Spécialiste en cardiologie et
maladie vasculaire

الدكتورة ناهد الريون
أخصائية أمراض القلب والشرايين



TAHOR® 20mg
28 comprimés pelliculés

té de médecine et de pharmacie Rabat
CHU ibn sina de Rabat et des

TAHOR® 20mg
28 comprimés pelliculés

ital miliaire Mohamed V-Rabat
ardiographie et d'imagerie vasculaire

TAHOR® 20mg
28 comprimés pelliculés

leaux-France
ologie pédiatrique de l'université
nce

TAHOR® 20mg
28 comprimés pelliculés



6 118000 250807

- خريجة كلية الطب والصيدلة بالرباط
- طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن سينا بالرباط
ويمستشفيات باريس فرنسا

UT. AV.: 02 2025 P.P.V
LOT N°: 103 40
FY 4485

Casablanca le : 09/01/2023.

CHOUFET MASSA

(103,40DH)

TAT
3 mois

① Tachor 20mg
s-cpl, le s

(76,90DH)

② Cardensiel 10
mg

22,00

292

③ Augmentin 500 mg

500 mg x 10 jours

= 94,90

UT. AV.: 01 2025 P.P.V
LOT N°: 103 40
FW 7216

UT. AV.: 01 2025 P.P.V
LOT N°: 103 40
FW 7216

UT. AV.: 02 2025 P.P.V
LOT N°: 103 40
FY 4485

6 118001 100897
Cardensiel® 10 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 76,90 DH

7862160242

6 118001 100897
Cardensiel® 10 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 76,90 DH

7862160242

PPV: 222,00 DH
LOT: 647997
PER: 08/23

6 118001 100897
Cardensiel® 10 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 76,90 DH

7862160242

6 118001 100897
Cardensiel® 10 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 76,90 DH

7862160242

Augmentin est une marque dé
des sociétés du Groupe GlaxoSmithKline

افع وشارع الحزام الكبير
e Eldorado App 5 hay Moh:
Email : drnahiderrabou

PPV: 45,00 DH
LOT: 647997
PER: 07/23

Dr Nahid ERRABOUN

Spécialiste en cardiologie et maladie vasculaire



الدكتورة ناهد الربون
اختصاصية أمراض القلب والشرايين

- Lauréate de la faculté de médecine et de pharmacie Rabat
- Ancienne interne du CHU ibn sina de Rabat et des hôpitaux de paris
- Ex médecin à l'hôpital militaire Mohamed V-Rabat
- Diplômée d'Echocardiographie et d'imagerie vasculaire non invasive de Bordeaux-France
- Diplômée de cardiologie pédiatrique de l'université paris Descartes France

- خريجة كلية الطب والصيدلة بالرباط
- طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن سينا بالرباط وبمستشفيات باريس فرنسا
- طبيبة سابقة بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط
- حاصلة على دبلوم فحص القلب بالصدى بجامعة بوردو فرنسا
- حاصلة على دبلوم طب القلب للرضع وللأطفال بجامعة باريس ديكارت فرنسا

Casablanca le : 09/01/23

Reçu

Je soussignée

avoir mesuré de la part de M^e

→ 650 DH frais d'Ett (09/01/23)

total: 650 DH

ERRABOUN NAHID
E CARDIOLOGUE
06 99 13 03 22



- Lauréate de la faculté de médecine et de pharmacie Rabat
- Ancienne interne du CHU ibn Sina de Rabat et des hôpitaux de Paris
- Ex médecin à l'hôpital militaire Mohamed V-Rabat
- Diplômée d'Échocardiographie et d'imagerie vasculaire non invasive de Bordeaux-France
- Diplômée de cardiologie pédiatrique de l'université Paris Descartes France.



- خريجة كلية الطب و الصيدلة بالرباط
- طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن سينا بالرباط وبمستشفيات باريس فرنسا
- طبيبة سابقة بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط
- حاصلة على دبلوم فحص القلب بالصدى بجامعة بوردو فرنسا
- حاصلة على دبلوم طب القلب للرضع وللأطفال بجامعة باريس ديكارت فرنسا

Casablanca, le 09/01/23

ECHO DOPPLER CARDIAQUE

Nom et Prénom : CHOUKI HASSAN

Date d'examen : 09/01/2022

Indication : Douleur thoracique

AORTE:

Prothèse aortique mécanique de bonne fonctionnement non sténosante ; Grad moyen 10 mmHg . Vmax : 1.68 m/s . IP : 0.30

Tube aortique mesurant 28 mm

MITRALE : Valves Légèrement remaniée de bonne ouverture, sans sténose significative

Fuite mitrale minime

TRICUSPIDE : IT minime.

PULMONAIRE : normale.

OREILLETTE GAUCHE : Non dilatée

+ SOG : 17 cm²

VENTRICULAIRE GAUCHE : VG de taille normale à paroi non hypertrophiée

+ Diamètre TD= 44mm

+ Septum= 10 mm

+ Diamètre TS= 29 mm

+ Paroi inférieure : 11mm



CONTRACTION DU VG : Cinétique globale et segmentaire normale à l'état de base ,
septum paradoxal

+ Fraction d'éjection :58 %

CAVITEES DROITES :

+Ventricule Droit : de taille normale de bonne fonction systolique correcte

+ Oreillette droite : de taille normale

VEINE CAVE INFÉRIEURE : non dilatée et compliant

PERICARDE : Décollement péricardique minime de 2 mm en latéroOD

CONCLUSION :

VG non dilaté à parois non hypertrophiées.

Fonction systolique correcte, FEVG à 58 %

Prothèse aortique mécanique siège d'une fuite intra prothétique minime non sténosante

Grad moyen 10 mmHg. Vmax : 1.68 m/s .IP :0.30

Oreillettes non dilatées

VD non dilaté de bonne fonction systolique longitudinale

Pressions de remplissage normales

Pas de signe indirect d'HTP

VCI fine et compliant

Décollement péricardique minime de 2 mm en latéroOD

Dr NAHID ERRABOUN

ERRABOUN NAHID
CATHÉDRALE
06 66 94 53 53